

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2026/63

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 29

Suppléants votants : 00

Procurations : 06

Votants : 35

Pour : 35

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Châlus, sous la présidence de M. BREZAUDY Alain, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 4 mai 2026

TITULAIRES PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme CATTOOR Elodie, M. ROULAUD Éric (procuration de M. BONNAT Christian), M. GATARD Ludovic, Mme LAMARGOT Sandrine, M. DEVARISSIAS Philippe (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. TESSIER Anthony, M. CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, M. DUFOURNEAU Gaël, Mme. BRUNEAU Karine, M. CHAREIX Guillaume, M. LATOUR Nicolas, Mme MASSY Valérie (procuration de Mme LAPLAUD Catherine), M. MOURNETAS Yannick, M. DÉTRÉ Adrien, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LACOTE Bernadette, M. FAURE Éric, M. BARRY Jacques, Mme BRUZAT Pauline, M. DOGNON Jean-Bernard, M. DARGENTOLLE Georges, Mme JEANJON Christine, M. DELOMENIE Bernard (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. EVRARD Julien (procuration de M. DE JESUS Nicolas).

SUPPLEANTS PRESENTS : Mme LACOURARIE Bernadette, Mme REBEIX Catherine

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, M. BONNAT Christian, Mme LAPLAUD Catherine, M. MARCELLAUD Didier, M. DE JESUS Nicolas.

SECRETAIRE : M. DELOMENIE Bernard

Objet : Création d'un emploi permanent de rédacteur à temps complet

Exposé :

Le Président expose que les missions de responsable de pôle, du fait des missions d'encadrement d'agents notamment, relève à minima du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

Etant donné qu'il n'existe pas d'emploi de rédacteur vacant au tableau des effectifs, il propose de créer un emploi de rédacteur pour les missions de responsable du pôle « administration générale ».

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** de créer un emploi permanent de rédacteur à temps complet à partir du 1^{er} juillet 2026.
- **dit que** les crédits correspondants seront inscrits au budget de la communauté de communes.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture

le :

Publié ou notifié

le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 11 mai 2026

Le Président,
Alain BREZAUDY

